

03

A.L.M.A.

Association Luxembourgeoise de la Médiation
et des Médiateurs Agréés



Promouvoir une médiation de qualité!

Qui sommes-nous?

L'ALMA, Association Luxembourgeoise de la Médiation et des Médiateurs Agréés, a été créée en 2005, pour regrouper les différents services de médiation qui existent au Grand-Duché et fédérer les médiateurs qui souhaitent unir leurs efforts pour améliorer de façon constante la qualité du travail de médiation.

L'ALMA regroupe des médiateurs actifs dans les différents champs de la médiation : médiation familiale, pénale, commerciale, scolaire, médiation pour mineurs, de voisinage, etc.

L'ALMA regroupe des médiateurs actifs dans les différents champs de la médiation :

- médiation familiale,
- médiation pénale,
- médiation commerciale,
- médiation scolaire,
- médiation pour mineurs (réparatrice),
- médiation de voisinage,
- médiation en entreprise,
- etc.

A côté des médiateurs, d'autres professionnels et personnes intéressées collaborent avec l'ALMA pour promouvoir la médiation.

Membres du Conseil d'Administration de l'ALMA :

- Alice Risch, Présidente
- Paul Demaret, Secrétaire
- Tom Wirion, Trésorier
- Sonja Bemtgen
- Romaine Boever
- Toni Degrisantis
- Gilbert Graf
- Annette Jeitz-Marso
- Manette Kayser
- Pierrette Meisch
- Sylvie Schares
- Jean-Jacques Schonckert.

La mission : «Promouvoir une médiation de qualité»

Auprès du grand public :

- informer le public sur la médiation et promouvoir le recours à la médiation ;
- organiser des conférences sur la médiation ;
- faire du lobbying auprès des organes compétents pour que la médiation trouve sa place dans les textes législatifs.

Avec les professionnels de la médiation :

- échanger des informations et des expériences entre médiateurs ;
- organiser des formations continues.

La médiation

La médiation est un processus volontaire de création et de gestion du lien social et de règlement des différends, dans lequel un tiers impartial, indépendant et formé aux techniques de la médiation, participe à travers l'organisation d'échanges entre les personnes ou les institutions à améliorer leur relation ou à gérer un différend qui les oppose.

- discussion active
- écoute des points de vue différents
- accompagnement par un médiateur
- solution qui répond aux besoins de chacun

Le médiateur est une personne qualifiée, attentive aux intérêts de chacun. Il structure le déroulement des rencontres en garantissant un climat de dignité et rendant une compréhension mutuelle possible. Le médiateur est tenu au secret professionnel.

Déontologie

L'ALMA a adopté le Code de Conduite européen pour les Médiateurs (document téléchargeable), qui intègre notamment les principes suivants :

- compétence ;
- indépendance ;
- impartialité ;
- équité ;
- confidentialité.